

Marennes HIFERS-BRONIAGE & NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - N° 2 - MARS 2019

Résidence MOBICAP

Un projet novateur bientôt
au cœur de ville

L'action sociale change de responsable

Réunion publique d'information

« Welcome ! »
à la jonglerie de comptoir !

Chères habitantes et chers habitants
de Marenne-Hiers-Brouage,

Depuis le 1^{er} janvier dernier, date de la création effective de la commune nouvelle, l'équipe municipale est au travail pour mettre en œuvre ses bases juridiques et administratives. Finances, ressources humaines, commissions municipales, marchés publics, etc. sont autant de domaines qu'il convient d'actualiser et mettre à jour pour poursuivre la construction de notre nouvelle commune. La prochaine étape importante aura lieu ce mois-ci avec le vote du budget 2019 qui constituera la feuille de route pour l'année à venir et comprendra les investissements. Nous aurons l'occasion de vous présenter ces thématiques et d'échanger à leur sujet lors de la réunion publique d'information à laquelle nous vous invitons, le 1^{er} avril à 18h00, au centre d'animation et de loisirs à Marennes.



Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage et Jean-Luc Suarez ont présenté le projet de résidences MOBICAP, le 31 janvier dernier

Comme vous le lirez, le projet de résidence pour personnes handicapées de MOBICAP a été récemment présenté. Avec les porteurs de ce projet privé, nous avons travaillé pour qu'il trouve sa place au cœur du futur Écoquartier La Marquina, à proximité de notre hôpital local. Ce dispositif innovant proposera 30 logements locatifs adaptés à ce public et sera créateur d'une trentaine d'emplois directs et indirects, ce dont nous nous réjouissons.

Je vous invite également à prendre connaissance des rendez-vous culturels prévus à la médiathèque et à l'Estran. La culture est une ouverture sur le monde; n'hésitons pas à nous en emparer et à l'aimer.

Très beau mois de mars à toutes et à tous.

Amitiés républicaines
Mickaël Vallet

Maire de la commune nouvelle de
Marennes-Hiers-Brouage
et Conseiller Départemental de Marennes

sommaire

Actualités

Résidence MOBICAP, un projet novateur bientôt au cœur de ville p.3

Environnement

Embellissement du cimetière, une stratégie écologique p.4

Vivre ensemble

Automobilistes, laissons les trottoirs aux piétons. p.4

Voirie

Les travaux de mars p.5
Rue Duc Élie, l'ouvrage est réussi p.5

Personnel communal

Le service du personnel est renforcé ... p.6
L'action sociale change de responsable .. p.6

Aménagement du territoire

TNT, des éclaircissements aux brouillages p.7

Agenda du maire p.7

Écoles

Soutien aux projets pédagogiques des écoles p.8

Vie associative

En attendant le vote des subventions aux associations p.8

Conseil municipal

Actu de la médiathèque p.10

Culture

Vents Marine et Brasse en Seudre, des cuivres à l'unisson p.11
« Welcome ! » à la jonglerie de comptoir p.11

Réunion publique

Invitation pour le 1^{er} avril 2019 p.12

Vie sociale

Le rassemblement des couturières ... p.12

L'agenda de mars p.12

MARENNES INFOS

Directeur de publication : Mickaël VALLET

Rédaction : service communication

Crédits photo : Ville de Marennes-Hiers-Brouage, Communauté de communes du bassin de Marennes, Mobicap

Distribué par ADCR Services - Agence : SEVcommunication

Impression : Imprimerie Rochelaise

Tirage : 3 600 exemplaires sur papier recyclé



Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville:

marennes.fr

#Marennes

Téléchargez l'appli mobile

[Marennes app](#)





Résidence MOBICAP, un projet novateur bientôt au cœur de ville

Le 31 janvier dernier, les représentants de MOBICAP ont présenté officiellement leur projet de concept d'habitat inclusif à Marennes. Il sera construit sur le secteur du futur Écoquartier La Marquina, à proximité de l'hôpital local. Ce projet est également un vecteur d'emplois directs et indirects.

Le projet MOBICAP était suffisamment avancé pour le présenter fin janvier. Après plusieurs mois de travail dans le cadre des études de réalisation de l'Écoquartier La Marquina, le projet MOBICAP prend forme. Monsieur Suarez, son représentant a expliqué la nature du projet : « *ce concept*

« *C'est un projet à vocation sociale qui comporte aussi une dimension économique puisqu'au moins 30 emplois seront créés dans le secteur de l'aide à domicile.* »

Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage

est une offre d'habitat adapté aux personnes en situation de handicap et qui désirent vivre de manière autonome. Le terme "Inclusif" est important, car cet habitat locatif que nous avons imaginé, se trouve au cœur de la cité et qu'il permet ainsi de mieux répondre aux attentes d'autonomie de la personne handicapée tout en lui apportant une aide humaine, technique, professionnelle et sécuritaire. Concrètement, ce concept d'habitat est une alternative à la vie en établissement spécialisé ou au domicile des proches : en plus des logements adaptés, il propose un ensemble de services d'aide à la personne et une permanence 24h/24, 365 jours par an. Ces logements sont ainsi adaptés aux per-

sonnes pouvant ou souhaitant sortir d'un établissement social ou médico-social ou désirant intégrer un logement adapté à leur situation physique après un accident de vie, par exemple. Grâce à ces habitats regroupés, une permanence d'aide à domicile fonctionnelle, opérationnelle et réactive peut être organisée. « *C'est ce projet qui va être créé à Marennes* », a indiqué Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage. « *Il répond à une offre réellement insuffisante de logements locatifs adaptés aux personnes handicapées physiques et s'inscrit dans l'esprit de l'écoquartier La Marquina. D'une surface de 1 458 m², 30 appartements seront construits à proximité de notre ensemble hospitalier complètement rénové et neuf. C'est un projet à vocation sociale qui comporte aussi une dimension économique puisqu'au moins 30 emplois seront créés dans le secteur de l'aide à domicile.* » La concrétisation de ce projet est le résultat d'une volonté partagée de la commune, du conseil départemental et de la société en charge du développement de MOBICAP, de répondre aux attentes de la population d'un habitat innovant et sécurisant.

Le permis de construire est en cours d'élaboration pour un dépôt prévu d'ici la fin du premier trimestre 2019. Les travaux devraient débuter au cours du second semestre 2019 pour une ouverture prévue au second semestre 2020.

Embellissement du cimetière, une stratégie écologique

Depuis plus d'un an, le service des espaces verts met en œuvre des solutions alternatives au désherbage manuel sur un secteur du cimetière de la commune déléguée de Marennes, tant des allées que des zones délaissées. Une réponse efficace et esthétique fait aujourd'hui ses preuves : la plantation et la pousse de prairies fleuries.

Comme vous avez peut-être été amené à le constater, une zone du cimetière de la commune déléguée de Marennes s'est embellie de parterre de bleuets, coquelicots, marguerites... depuis plusieurs mois. La plantation de ces prairies fleuries est une technique intéressante pour apporter un esprit sauvage, champêtre et authentique aux endroits délaissés et pour remplacer les mauvaises herbes qu'il est nécessaire d'enlever régulièrement. Dans le même esprit, des fragments de sédum ont été mis en place entre les sépultures. Ces petites plantes grasses se développent entre les tombes et permettent de remédier là encore au problème d'entretien lié au passage difficile de la débroussailluse.



Pour éviter le désherbage des allées, le service des espaces verts a planté de la fétuque, variété d'herbe avec une faible croissance et très résistante. Sa présence dans les allées permet d'éviter le désherbage remplacé désormais par la tonte qui nécessite moins de temps d'intervention. L'approche globale de traitement du cimetière est bien de ramener de la biodiversité grâce à la suppression des désherbants et de tendre vers une gestion plus durable et rationnelle des espaces verts du cimetière. Si cette zone expérimentale est concluante, cette opération devrait être étendue à l'ensemble du cimetière.

vivre ensemble

Automobilistes, laissons les trottoirs aux piétons

La mesure sur le stationnement très gênant a été mise en vigueur début juillet 2015, juste avant les départs en vacances. Elle est ainsi passée inaperçue pour beaucoup d'entrevous. Rappel de la réglementation en vigueur.

Depuis le 5 juillet 2015, le stationnement « très gênant » est sanctionné d'une amende de 135 € pour les automobilistes qui entraveraient la circulation des piétons ou des vélos en se garer sur leurs espaces réservés. Pour les motards, le montant de l'amende est resté à 35 €. Ces différentes dispositions,



issues du Plan d'actions pour les mobilités actives, permettent de favoriser la circulation des piétons et des vélos et de lutter contre le nombre d'accidents et de morts sur les routes. Ainsi est considéré comme « très gênant », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : sur un passage piéton jusqu'à 5 mètres en amont sauf pour une place aménagée, sur un trottoir, sur une piste cyclable ou une voie verte, dans une voie de bus, sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds, près d'un feu rouge, près d'un panneau de signalisation masqué par le véhicule, devant l'accès à des bouches d'incendie. Notez que la Cour de cassation a estimé dans un arrêt du 20 juin 2017, qu'il n'était pas possible de se garer sur la voie publique devant son propre garage. Ces mesures sont particulièrement appliquées en centre-ville où la concentration de piétons est plus dense. Enfin, le montant de cette amende a été fixé à 135 € par l'État et non la collectivité.

Les travaux de mars

Dans le cadre de l'amélioration des routes, des travaux de voirie auront lieu en mars.



Route de Nodes, trous et bosses seront supprimés

faciliter l'écoulement des eaux de pluie. Les trous et bosses qui étaient devenus dangereux seront supprimés. Puis un revêtement type bi-couches en goudron sera posé.

Entrée de la médiathèque

Afin de remédier aux flaques d'eau qui avaient tendance à se former par temps pluvieux devant la médiathèque, la pose d'un caniveau et d'une grille avaloir supplémentaires est prévue les 6 et 7 mars.

Rue Goulbeneze

À partir du 7 mars, les trottoirs de la rue seront repris sur les parties les plus abîmées en raison des racines. Un ouvrage de confortement viendra prendre en charge l'évacuation des eaux pluviales qui se déversaient dans le fossé.

Route de Nodes

Deux sections très endommagées ont été identifiées sur cet axe.

Les accotements seront reprofilés pour

Rue Duc Élie, l'ouvrage est réussi

La rue Duc Élie située à Hiers a fait l'objet d'une réfection totale en 2018, dans le cadre de l'enfouissement du pluvial. À présent achevés, les travaux vont prochainement reprendre rue Monboileau.

Outre l'enfouissement du réseau pluvial, les travaux de voirie de la rue Duc Élie étaient nécessaires pour plusieurs raisons : rétrécir la chaussée pour en faire une voie à sens unique, élargir les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite, poser des caniveaux en pierre naturelle et reprendre la structure de la chaussée. « Cette voie est une route départementale », explique Jean-Marie Petit, maire délégué de Hiers-Brouage. « À ce titre, nous avons signé une convention entre le département et la commune pour aménager cette rue et améliorer la sécurité des usagers. Le département a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux et la commune a participé à hauteur de 30 %. Les travaux ont ainsi été réalisés par la COLAS en 2018 avec une participation communale de 47 198,50 € pour un coût total de 157 328,34 €. Cette voie désormais accessible à 30 km/heure est ouverte depuis fin 2018. Nous sommes satisfaits du traitement qui a été apporté aux trottoirs dont le béton lavé s'étend aux portes des riverains qui l'ont souhaité. »

Après la pose de potelets, des bacs seront bientôt installés pour végétaliser la rue. C'est maintenant au tour de la rue Monboileau de faire l'objet de travaux de mise en place du réseau pluvial et de reprise de la voirie.

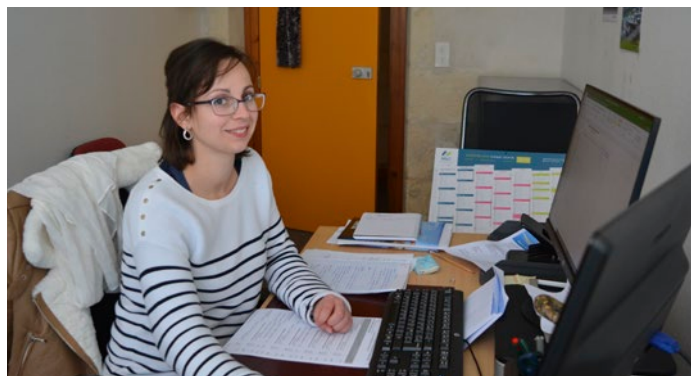


La rue du Duc Élie est terminée depuis plusieurs mois

Le service du personnel est renforcé

Depuis le 4 février dernier, un nouvel agent communal renforce le service du personnel. Gaëlle Gardin a pris ses fonctions d'agent administratif.

Au terme de la procédure de recrutement, c'est la candidature de Gaëlle Gardin qui a été retenue pour occuper le poste au service du personnel. Originaire d'Ardèche, elle a rejoint la Charente-Maritime en 2015 pour des raisons familiales. Elle a occupé différents postes en remplacement de congés de maternité d'abord à la mairie de Royan puis au service des ressources humaines à la Communauté d'Agglomération de Saintes. Après un dernier remplacement au sein de l'Établissement Public Territorial de Bassin Charente à Saintes, Gaëlle Gardin a saisi l'opportunité de l'ouverture de ce poste d'agent administratif pour faire acte de candidature. Outre l'intérêt des missions qui ont retenu son attention, elle est à présent satisfaite d'avoir rejoint la commune nouvelle et de bénéficier d'un emploi stable. En poste depuis le 4 février, ses missions porteront principalement sur la gestion des carrières de l'ensemble du personnel communal



Gaëlle Gardin renforce le service du personnel

de la commune nouvelle, l'établissement des fiches de paye, la gestion des congés, des absences, du planning du personnel communal des écoles, la formation, etc.

L'action sociale change de responsable

Une page s'est tournée pour le CCAS-CIAS, le 11 février dernier, avec le départ de son directeur, Jean-Lou Chemin. Lui succède Jennifer Tranchant qui, désormais, a pour mission de diriger le CCAS de Marennes-Hiers-Brouage et le CIAS de la Communauté de communes du Bassin de Marennes.

Le personnel communautaire et municipal s'est réuni pour fêter le départ de Jean-Lou Chemin qui a ouvert ses droits à la retraite. En poste depuis 2009, Jean-Lou Chemin part avec la satisfaction d'avoir créé, développé le réseau du CCAS qui a ainsi sa visibilité auprès des partenaires. « *Le projet des jardins familiaux porté par les élus et qui a vu le jour l'année dernière, fait également partie des chantiers dont l'accompagnement a été très intéressant* », explique Jean-Lou Chemin. « *Pour autant,*

si j'ai pu mettre en œuvre une partie du projet politique, il reste encore beaucoup à faire et je passe le relais à Jennifer Tranchant qui saura impulser une dynamique et mettre à profit ses expériences professionnelles passées pour diriger les deux structures: CCAS et CIAS ». Jennifer Tranchant a connu un parcours qu'elle qualifie volontiers d'atypique: d'abord responsable d'animation d'une société de plein air sur plusieurs sites dont Oléron, elle a ensuite entrepris une conversion professionnelle



Pour son départ, Jean-Lou Chemin portait la cravate

pour devenir coordinatrice d'animation et de vie sociale sur deux sites gériatriques dans un centre hospitalier de La Sarthe. Après avoir obtenu le Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale puis un Master 2 en Sciences de l'Éducation pour prétendre à un poste d'encadrement, elle a intégré le CIAS du Pays de Craon en Mayenne, sur le poste de direction. Très désireuse de revenir sur le Bassin de Marennes dont elle était tombée sous le charme, et passionnée par son métier, elle a saisi l'opportunité de la vacance du poste pour proposer sa candidature. C'est chose faite: le CCAS et le CIAS sont dirigés par Jennifer Tranchant qui est heureuse de retrouver Marennes et son Bassin.

TNT, des éclaircissements aux brouillages

Le 22 janvier dernier, la commune a organisé une réunion publique avec un représentant de l'Agence Nationale des Fréquences. Le public a pu repartir avec des réponses et ainsi mieux comprendre les aides financières possibles pour s'équiper et recevoir la TNT.



RAPPEL

Pour percevoir l'aide financière de 250 €, il faut remplir un formulaire en ligne sur recevoirlatnt.fr OU appeler le 0 970 818 818 (appel non surtaxé).

Pour vous aider dans vos démarches, une permanence a lieu à la mairie de Marennes-Hiers-Brouage, tous les lundis à partir du 11 mars à 18h00. Prenez rendez-vous à la mairie au **05 46 85 25 55**.

Plus de cent personnes ont assisté à la réunion publique qui était organisée au centre d'animation et de loisirs pour expliquer comment percevoir l'aide financière à l'installation de la parabole ou de l'ADSL et ainsi recevoir la TNT sans brouillage. Un représentant de l'Agence Nationale des Fréquences avait fait le déplacement depuis Paris pour exposer le fonctionnement précis de la TNT et répondre aux questions du public. Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage, a ouvert la réunion en rappelant que le sujet de la TNT traitait avant tout de l'égal accès des citoyens au service public. Des échanges constructifs et informatifs ont ainsi eu lieu entre techniciens, particuliers désireux de recevoir et de visionner la télévision normalement et élus des communes voisines. La réunion s'est achevée avec les modalités pratiques d'installation prochaine de la fibre. Celle-ci sera déployée à Marennes à partir de 2019 pour une durée qui sera conditionnée à différents paramètres. Il sera alors possible de visionner la télévision en haute définition par ce biais, grâce à un débit puissant.

l'agenda du maire

« Je tiens à vous rendre compte des actions que je mène au quotidien. Voici un échantillon du mois dernier, cette liste n'étant pas exhaustive ».

Mickaël Vallet

JANVIER :

16 janvier

- > Comité de pilotage franco-sénégalais
- > Permanence avec des administrés
- > Vœux de Marennes à la population

17 janvier

- > Rendez-vous avec le Président du Conseil Départemental
- > Comité de pilotage Redemarais
- > Conseil municipal

18 janvier

- > Vœux d'Habitat 17
- > Commission permanente au Conseil départemental
- > Vœux de La Gripperie St-Symphorien

- > Vœux de St-Froult
- > Spectacle de magie à l'Estran

19 janvier

- > Prix Hortense Dufour

21 janvier

- > Réunion sur le projet de tourisme généalogique
- > Vœux de la Communauté de communes du Bassin de Marennes

22 janvier

- > Réunion publique TNT

23 janvier

- > Permanence avec des administrés
- > Réunion de bilan et des perspectives 2018 du relais d'assistantes maternelles

24 janvier

- > Comité de pilotage contrat territorial d'éducation culturelle et artistique
- > Vœux du Centre Hospitalier de Marennes

- > Vœux de Saint-Sornin

25 janvier

- > Bureau du Pôle d'Équilibre territorial et rural Marennes Oléron
- > Vœux de Moëze

26 janvier

- > AG Comité Citoyen pour l'accueil de réfugiés

28 janvier

- > Réunion pour la Coopération décentralisée entre la France et les Provinces maritimes du Canada

29 janvier

- > Bureau du Syndicat Charente Aval
- > Conseil communautaire
- > Réunion avec les adjoints à la mairie

30 janvier

- > Permanence avec des administrés

31 janvier

- > Vœux de Saint-Just-Luzac

FÉVRIER :

4 février

- > Comité syndical du syndicat mixte de Brouage

5 février

- > Réunion avec les adjoints à la mairie

6 février

- > Commission Développement économique à la Communauté de

- communes du Bassin de Marennes
- > Permanence avec des administrés

8 février

- > Comité syndical du syndicat Charente Aval
- > Comité syndical du Pôle territorial et rural Marennes Oléron

11 février

- > Conseil municipal

12 février

- > Réunion de travail du Grand projet du marais de Brouage
- > Visite de l'entreprise Regondeau
- > Réunion avec les adjoints à la mairie

13 février

- > Réunion syndicale du syndicat Intercommunal du Littoral
- > Permanence avec des administrés
- > Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale

14 février

- > Commission mobilité au conseil départemental

15 février

- > Commission permanente au conseil départemental
- > Réunion des Présidents d'intercommunalité

Soutien aux projets pédagogiques des écoles

Le 11 février dernier, le conseil municipal a voté les subventions destinées à l'école élémentaire Henri Aubin et à l'école maternelle Les Tilleuls de la commune déléguée de Marennes pour la réalisation de leurs différents projets pédagogiques. Plus de 8 000 € viennent ainsi soutenir les actions mises en œuvre par l'équipe enseignante.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI AUBIN				
Classes	Périodes	Projets	Coût total	Mairie
CPA-CPB-CP/CEI	06-juin-19	Zoodyssée Chizé	1 516,00 €	864,00 €
CP/CEI	---	La Rochelle	415,00 €	350,00 €
CE 2 l'A - CE 2 B	07-juin-19/08-juin-19	La Chevalerie	4 327,00 €	950,00 €
CE1A-CE1B	03-juin-19	Aquarium/La Rochelle	1 567,50 €	470,00 €
CM 1A	Mars-Avril	Ateliers Hip-Hop	420,00 €	300,00 €
CM 1A	23 mai 2019/24 mai 2019	Ile de Ré	1 390,00 €	800,00 €
CM 1 B	3-4-5-6 juin	Paris	11 382,60 €	3 000,00 €
CM 2A	28-mai-19	Marennes-Plage voile	420,00 €	220,00 €
CM 2A	11-juin-19	Le Puy du fou	1 340,00 €	640,00 €
CM 2 B	2-3 juillet 19	Voile St Trojan	2 410,00 €	1 200,00 €
CM 2 B	14-mai-19	Train des Mouettes	140,00 €	140,00 €
				6 770,00 €

ÉCOLE MATERNELLE LESTILLEULS				
2018-2019	Périodes	Projets	Coût total	Mairie
GS	16-mai-19	Domaine du Taillan/St Martin d'Ary	2 755,00 €	1 496,00 €

vie associative

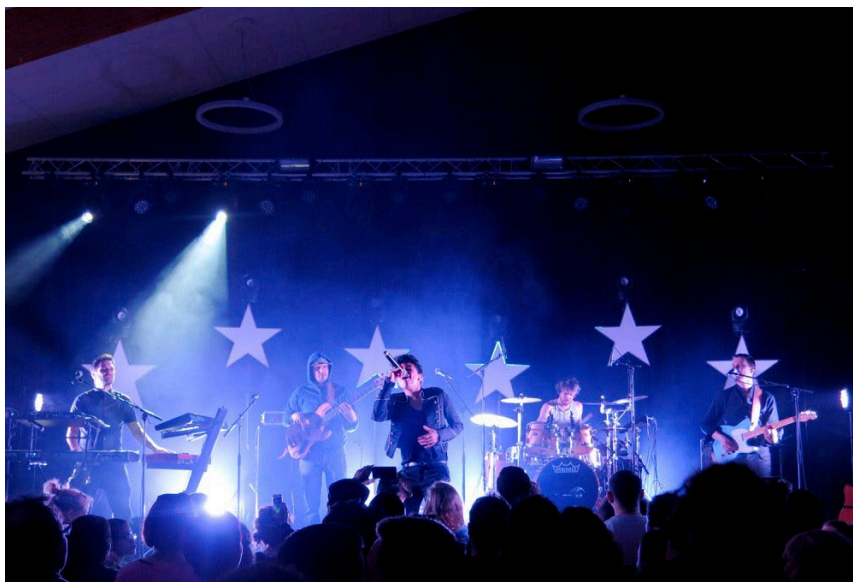
En attendant le vote des subventions aux associations

Dans sa réunion du 11 février dernier, le conseil municipal a autorisé le versement d'avances sur subventions à certaines associations.

Le montant des subventions attribuées aux associations est fixé chaque année, après le vote du budget primitif. Mais en attendant le vote de ces subventions, certaines associations peuvent rencontrer des difficultés de trésorerie, notamment celles qui, en début d'année, doivent arrêter leur programmation de manifestations, d'animations ou de spectacles, et verser des acomptes. Ceci nécessite de disposer de crédits suffisants.

Le conseil municipal a donc décidé d'accorder une avance sur subventions aux associations :

- Comité des fêtes 12 000,00 €
- La grande échelle 5 000,00 €
- Plus de son 2 000,00 €
- Marennes art et culture 1 500,00 €
- Ludothèque 12 000,00 €



En avril, Plus2Son soufflera ses 10 bougies à Marennes

Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : marenes.fr, à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.



Voté en conseil municipal du 7 janvier 2019

ÉLECTION DU MAIRE

Après le vote, au 1^{er} tour de scrutin, Monsieur VALLET est élu maire avec 35 voix sur 39.

INSTALLATION DES MAIRES DÉLÉGUÉS DES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Monsieur le maire installe les maires délégués, des communes déléguées de Marenes et Hiers-Brouage, lesdits maires l'étant de droit en tant que maire élu des communes fondatrices.

DÉSIGNATION DES ADJOINTS

À la majorité des voix, le nombre d'adjoints est fixé à 9. Votants : 29 – Pour : 36 – Abstentions : 3 (Giles SAUNIER – Marylène SABLEAUX – Bruno SAMZUN)

DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Il est désigné une conseillère municipale déléguée à l'animation de la citadelle de Brouage.

Conseil municipal du 17 janvier 2019

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité sont élus les membres du conseil municipal au sein de chaque commission municipale suivante :

COMMISSION N° 1 : Affaires générales, finances, budget, personnel, sécurité, prévention > Maurice-Claude DESHAYES, Nicolas LEBLANC, Martine FARRAS, Maryse THOMAS, Catherine BERGEON, Nathalie DEDIEU

Jacqueline JOHANNEL, Bruno SAMZUN, Jean-Marie PETIT, Régis JOUSSON, Philippe LUTZ, Michel DUBOIS

COMMISSION N° 2 : Solidarités, enfance, jeunesse et aînés > Nathalie DEDIEU, Maryse THOMAS, Patricia DESCAMPS, Frédérique LOIZEAU, Muriel TRICOT, Martine FARRAS, Michelle PIVETEAU, Benjamin GERARDEAU, Jacqueline JOHANNEL, Giles SAUNIER, Jean-Marie PETIT, Monique CHARRIER, Laëtitia MAILLET, Jean-Baptiste FOUCHER

COMMISSION N° 3 : Travaux, voirie, urbanisme > Philippe MOINET, Jean-Pierre FROC, Francette LELOUP, Maryse THOMAS, Marie-Bernard BOURIT, Nicolas LEBLANC, Martine FARRAS, André GUILLEMIN, Marylène SABLEAUX, Marcel BEGAUD, Jean-Marie PETIT, Régis JOUSSON, Stéphane DUC, Daniel CROSAZ

COMMISSION N° 4 : Vie associative, sport > Martine FARRAS, Catherine BERGEON, Patricia DESCAMPS, Karine PINEAU, Claude BALLOTEAU, James SLEGR, Michelle PIVETEAU, Frédérique LOIZEAU, Giles SAUNIER, Bruno SAMZUN, Jean-Marie PETIT, Martine COUSIN, Jean-Baptiste FOUCHER, Sandrine DENZIN

COMMISSION N° 5 : Culture, patrimoine > Claude BALLOTEAU, Muriel TRICOT, Martine FARRAS, Karine PINEAU, Michelle PIVETEAU, Fabien FONTENEAU, Jean-Pierre FROC, Marie-Bernard BOURIT, Catherine BERGEON, Jacqueline JOHANNEL, Giles SAUNIER, Jean-Marie PETIT, Régis JOUSSON, Martine COUSIN, Daniel CROSAZ

COMMISSION N° 6 : Environnement, cadre de vie et qualité de l'eau > Jean-Pierre FROC, Francette LELOUP, Nicolas LEBLANC, Maryse THOMAS, Muriel TRICOT, Bertrand PIQUES, Marie-Bernard BOURIT, Fabien FONTENEAU, Marylène SABLEAUX, Bruno SAMZUN, Jean-Marie PETIT, Sandrine DENZIN, Stéphane DUC

Liliane BARRE, Jean-Baptiste FOUCHER

COMMISSION N° 7 : Affaires maritimes > Jean-Marie PETIT, Monique CHARRIER, Stéphane DUC, Natacha RENOUX, Maurice-Claude DESHAYES, James SLEGR, Maryse THOMAS, Giles SAUNIER, Bruno SAMZUN

COMMISSION N° 8 : Communication, relations extérieures, quartiers, démocratie locale, francophonie > Catherine BERGEON, Martine FARRAS, Frédérique LOIZEAU, Benjamin GERARDEAU, Bertrand PIQUES, Maryse THOMAS, Francette LELOUP, Nathalie DEDIEU, Jacqueline JOHANNEL, Giles SAUNIER, Jean-Marie PETIT, Martine COUSIN, Philippe LUTZ, Liliane BARRE

COMMISSION N° 9 : Vie économique, tourisme, fêtes > James SLEGR, Martine FARRAS, Claude BALLOTEAU, André GUILLEMIN, Benjamin GERARDEAU, Catherine BERGEON, Maurice Claude DESHAYES, Philippe MOINET, Jacqueline JOHANNEL, Marcel BEGAUD, Jean-Marie PETIT, Philippe LUTZ, Martine COUSIN, Liliane BARRE

REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN D'ORGANISMES

Sont proclamés élus, à la majorité absolue, les membres du conseil municipal au sein des syndicats intercommunaux et syndicats mixtes suivants : Syndicat intercommunal Marenes-Bourcefranc > Maurice-Claude DESHAYES, André GUILLEMIN, Martine FARRAS, Nicolas LEBLANC/ Syndicat départemental de la voirie : Délégués titulaires : Jean-Marie PETIT – Philippe MOINET ; Délégués suppléants : Régis JOUSSON – Nicolas LEBLANC/ Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER) > Délégués titulaires : Philippe MOINET – Jean-Marie PETIT ; Délégués suppléants : Maurice-Claude DESHAYES – Nicolas LEBLANC – Stéphane DUC/ SOLURIS > Délégués titulaires : Maurice-Claude DESHAYES – Daniel CROSAZ ; Délégués suppléants : Mickaël VALLET – James SLEGR – Michel DUBOIS – Natacha RENOUX/ Syndicat des eaux de la Charente-Maritime > Délégués titulaires : Philippe MOINET – Martine COUSIN ; Délégués suppléants : Jean-Pierre FROC – Monique CHARRIER/ Syndicat intercommunal pour l'exploitation des bateaux passeurs > Délégués titulaires : Maurice-Claude DESHAYES – Fabien FONTENEAU/ Déléguée suppléante : Catherine BERGEON/ Syndicat mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre : Délégués titulaires : Mickaël VALLET – Maurice-Claude DESHAYES ; Délégués suppléants : Maryse THOMAS – Giles SAUNIER

Sont proclamés élus, à la majorité absolue, les membres du conseil municipal au sein des organismes extérieurs suivants : Conseil d'administration du collège Jean Hay > Délégué titulaire : Maurice-Claude

DESHAYES ; Déléguée suppléante : Michelle PIVETEAU/ Conseil d'école : Délégués titulaires : Frédérique LOIZEAU – Stéphane DUC ; Délégués suppléants : Nathalie DEDIEU – Monique CHARRIER/ Conseil National de l'Action Sociale : Nicolas LEBLANC – Monique CHARRIER/ Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Marenes : Mickaël VALLET/ Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Titulaires : Maurice-Claude DESHAYES – Philippe MOINET – Daniel CROSAZ – Sandrine DENZIN ; Suppléants : Nicolas LEBLANC – James SLEGR – Michel DUBOIS – Martine COUSIN/ Commission Intercommunale d'Accessibilité : Frédérique LOIZEAU/ Projet Educatif Local (PEL) : Frédérique LOIZEAU – Jean-Baptiste FOUCHER/ Conseil portuaire : Représentants du conseil municipal : Titulaire : Jean-Marie PETIT ; Suppléante : Monique CHARRIER - Représentants du concessionnaire : Titulaires : Stéphane DUC – Laëtitia MAILLET ; Suppléants : Martine COUSIN – Natacha RENOUX - Représentants du personnel du concessionnaire : Titulaire : Christophe GERARD ; Suppléant : Bernard TRANCHANT

Sont proclamés élus, à la majorité absolue, les membres suivants du conseil municipal au sein de la commission d'appel d'offres : Titulaires > M.-C. Deshayes, N. Dedieu, A. Guilemin, B. Samzun, L. Barré ; Suppléants > B. Piques, M. Farras, F. Leloup, L. Gorrichon-Maillet

Sont proclamés élus, à la majorité absolue, les membres suivants du conseil municipal au sein de la commission pour l'accessibilité des personnes handicapées : N. Dedieu, J.-P. Froc, F. Loizeau, M. Piveteau, M. Sableaux, J.-B. Foucher.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

À l'unanimité, il est fixé à 16 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, soit 8 membres désignés par le conseil municipal, et 8 membres nommés par le maire.

Sont proclamés élus, à la majorité absolue, les membres suivants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS : Nathalie DEDIEU, Maryse THOMAS, Muriel TRICOT, Michelle PIVETEAU, Frédérique LOIZEAU, Giles SAUNIER, Jean-Marie PETIT, Monique CHARRIER.

INDEMNITÉS DE FONCTION

À l'unanimité, il est fixé les indemnités de fonctions brutes mensuelles comme suit : Indemnités de maire de la commune nouvelle > Taux maximal de 55 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale. Compte tenu des dispositions de l'article R 2123-23 du CGCT, une bonification de 15 % est prévue pour les maires des communes sièges des bureaux centralisateurs de canton/ Indemnités des adjoints > Taux de 22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale/ Indemnité du maire délégué > Taux de 31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale/ Indemnité du conseiller municipal délégué : Taux de 8,25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale.

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

À l'unanimité, il est décidé de confier au maire des délégations du conseil municipal, étant précisé qu'en cas d'empêchement, les décisions prises en application de cette délégation peuvent être signées par le maire délégué de la commune déléguée de Hiers-Brouage, et par le 1^{er} adjoint.

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Il est pris acte de la liste suivante des conseillers municipaux faisant partie des conseillers communaux au sein de la Communauté de communes du bassin de Marenes : Marenes > M. Vallet – C. Balloteau – M.-C. Deshayes – N. Akermann-Dedieu – P. Moinet – M. Farras, C. Bergeon, J. Slegre, G. Saunier, J. Johannel/Hiers-Brouage > J.-M. Petit, M. Charrier

PERSONNEL COMMUNAL

À l'unanimité, Madame Sophie PHELIPPEAU est désignée coordinatrice de l'enquête de recensement sur la commune déléguée de Hiers-Brouage.

DIVERS

À l'unanimité, il est passé une convention avec la Préfecture de la Charente-Maritime relative à la transmission des actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

Le mois de mars s'ouvrira avec le printemps des Poètes qui fêtera sa 20^e édition puis nous mènera jusqu'en avril avec la quinzaine du numérique.

Le printemps des Poètes

Exposition de peintures de Hervé-Paul Delhaye

• Du 1^{er} au 16 mars

Diplômé de l'École Nationale Supérieure des beaux-arts de Paris et peintre marennaise, Hervé-Paul Delhaye a, tout au long de son parcours, diversifié ses pratiques d'art visuel. Aquafortiste de formation, il a éduqué son regard de contemplatif et sait prendre le temps de méditer la rigueur d'un trait qui imite le réel ou suscite le geste intuitif, propice à concevoir la beauté. Son travail de peinture, sur un mode classique (peinture à la tempera, à la colle, à l'huile), s'appuie sur des thèmes de production tels que la représentation de l'être humain dans un cadre symbolique ou imaginaire, et porte un regard sur la vie et sur des sujets. Hervé-Paul Delhaye aime explorer les champs de la création dans la mesure où ils offrent une dimension renouvelée. « *Il s'agit, pour moi, de rendre visible l'aliénation ou la solitude, il est question de dessiner la dignité, la sensibilité, le for intérieur, de peindre l'aspiration à être heureux. La dualité de l'être humain reflétée dans sa chute comme sa régénération possible, constitue une quête qui se voudrait presque en mouvement* », explique-t-il. Ses œuvres sont à découvrir aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Entrée libre, tout public

Atelier d'écriture animé par Véronique Amans

• Mercredi 6 mars de 18h00 à 20h00

L'atelier d'écriture est destiné à toute personne se sentant concernée par la création littéraire. Un lieu, un temps privilégié, où se construit l'avancée de chacun dans la découverte de son écriture. Véronique Amans accueille « *tous ceux qui veulent jouer avec les mots, raconter des histoires, les partager, et découvrir qu'il n'y a jamais de page blanche en atelier, car toujours les mots surgissent.* »

Ouvert à tous, à partir de 15 ans, sur inscription



Un tournoi de jeu vidéo nécessite une concentration de chaque instant!

Projection Recto-verso

• Vendredi 8 mars à 18h30

Recto verso est une réalisation de Gérard Rauwel, cinéaste amateur de films, certains primés dans des festivals. Il propose ici, un portrait émouvant du travail de Hervé-Paul Delhaye. La projection sera suivie d'un temps d'échange avec l'artiste peintre et du vernissage des peintures exposées.

Entrée libre et gratuite

Atelier d'initiation avec Hervé-Paul Delhaye

• Samedi 16 mars de 14h00 à 17h00

Transparence, luminosité, effets de matière, travail minutieux du détail... Les possibilités à l'huile sont infinies. Venez les découvrir sous la guidance de Hervé-Paul Delhaye.

Ouvert à tous, à partir de 15 ans, sur inscription

La quinzaine du numérique

Heure du conte

• Mercredi 20 mars à 16h00

Le numérique n'est pas l'antithèse de la culture écrite. Il peut même être un bon stimulateur de lecture. Preuve en est avec ces « *histoires virtuelles* » contées par vos bibliothécaires préférés!

Entrée libre et gratuite

Découverte de l'impression 3D

• Samedi 23 mars à 15h00

Laissez-vous guider par Richard Delage de « l'atelier 3D » qui vous entraînera à la découverte de cette innovation relativement récente qui permet de fabriquer des objets matériels (en plastique) à partir d'un modèle virtuel en 3 dimensions. Réparation, personnalisation, miniaturisation, création d'objets, l'impression 3D a de multiples applications domestiques : pièces d'accessoires ménagers, décorations, lettrage, étiquetage, etc. Cette démonstration sera suivie d'une vente d'objets réalisés en 3D.

Ouvert à tous, entrée libre et gratuite

Tournoi de jeux et démonstration

• Mercredi 27 mars de 14h00 à 17h00

> **Démonstration** et manipulation de l'application Incredibox© Incredibox est une application musicale qui permet de composer de la musique en manipulant une joyeuse bande de beatboxers. À mi-chemin entre le jeu et l'outil, cette application est avant tout une expérience sonore et visuelle qui permet d'initier petits et grands aux concepts rythmiques et mélodiques en deux temps trois mouvements!

> **Tournoi** de jeu vidéo avec la console WiiU prêtée par la Médiathèque Départementale de Charente Maritime Vous avez aimé jouer l'année dernière, vous nous avez demandé de renouveler l'expérience, alors retrouvez-nous pour un nouveau tournoi de voitures et de lancer de carapaces en tous genres!

Entrée libre, sur inscription, à partir de 7 ans

Vents Marine et Brass en Seudre, des cuivres à l'unisson

Quand « Brass en Seudre » du Bassin Marennes Oléron invite l'orchestre « Vents Marine » de Rochefort, il faut s'attendre à un concert de cuivres hauts en couleur.



Cette formation de Cuivres naturels dirigée par André Telman en association avec la Batterie-Fanfare « Les Coquelicots » de Sablonceaux, diffuse l'image maritime et historique du Pays Rochefortais aux côtés de la Frégate « Hermione ». Elle propose un programme musical attrayant et performant. L'orchestre « Brass en Seudre » rassemble quant à lui, des musiciens amateurs, tous passionnés par leur instrument.

Sous la direction de René Bovaère et d'Alain Vissault aux arrangements, le leitmotiv du groupe est de prendre du plaisir à jouer ensemble avec un programme très varié : jazz, variétés, musique de film et classique...

Vendredi 8 mars 2019 à 21h00 à l'Estran/ Réservation à l'office de tourisme de Marennes/ Tarifs: 5 €/ Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans/ Tout public

« Welcome ! » à la jonglerie de comptoir

« Welcome ! » est le dernier spectacle de jonglerie de comptoir de la compagnie Tout Par Terre. Attention, après avoir vu ce spectacle, vous ne rentrerez plus jamais dans un bar comme avant...

Un comptoir, un barman et son unique client. Voilà les ingrédients de ce cocktail de jonglerie de comptoir. Cette création de la Cie Tout Par Terre raconte la journée particulière d'un barman revêché et de son unique client, confrontés à des situations improbables. Le bar devient alors le théâtre d'une journée surréaliste : les balayettes volent, les bouteilles se croisent, les tasses à café glissent, les verres chantent... Tour à tour jongleurs fous, musiciens classiques ou rock stars, on ne sait jamais qui de l'un ou de l'autre mène le jeu. Les deux jongleurs manipulent les objets du quotidien avec une dextérité déconcertante. Ils créent un univers de jonglerie musicale insolite avec une bande-son qui accompagne à merveille ce spectacle muet. Tout est alors prétexte à la manipulation et à la musique au rythme toujours plus rapide, s'accorde au ballet des balais, à la danse des bouteilles, au staccato des balles et nous emmène de fascination en envoûtement vers une fin bien explosive !

Vendredi 22 mars à 19h30 à l'Estran/ Réservation à l'office de tourisme de Marennes/ Durée: 50 min/ Tarifs: normal 10 €/ Adhèrent médiathèque, La Bigaille ou le LOCAL 8 €/ Réduit 5 € (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, RSA, AAH)/ Tout public



INVITATION à tous les habitants de Marennes-Hiers-Brouage

Mickaël VALLET, maire de Marennes-Hiers-Brouage,
Le conseil municipal,

Vous invite à une **réunion publique** organisée le 1^{er} avril à Marennes
(Centre d'animation et de loisirs) à **18h00**
Budget 2019, projets d'investissement,
fonctionnement de la commune nouvelle...

Venez vous informer et échanger avec vos élus.



vie sociale

Le rassemblement des couturières

Manifestation incontournable de mars: **les puces des couturières**. Cette 9^e édition se déroulera le **samedi 16 mars de 9h00 à 18h00** au Centre d'animation et de loisirs. Organisée par le CCAS, cette grande braderie de la broderie, de la couture et de la reliure est le rendez-vous des passionnés à la

recherche d'articles de mercerie en tout genre! L'atelier cuisine du CCAS proposera une restauration sur place et de nombreux lots seront à gagner.

Réservations: Aline CHASSAT 06 87 19 17 02 et Maryse THOMAS 06 48 74 03 46

agenda de mars

Samedi 2 mars à 21h00

Concert avec Aponivi et Kaz

La Bigaille

Renseignements: 05 16 35 27 38

Samedi 2 mars à 19h30

Repas dansant de « tous en piste »

Centre d'animation et de loisirs

Réservations: 06 72 18 19 65

Dimanche 3 à 14h30

Loto à de l'USM

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements: 05 46 76 36 52

Dimanche 3 mars à 16h16

Spectacle pour enfants: Cœur lourd, cœur léger de la compagnie Donin suivi du bal « des émotions »

La Bigaille

Renseignements: 05 16 35 27 38

Samedi 9 mars à 15h00

Connaissance du monde Russie, le lac Baïkal

« Au fil du Transsibérien » des réalisateurs

Christian et Vassili Durand

L'Estran

Organisé par Marennes Art et Culture

Renseignements: 05 46 85 21 41

Samedi 9 mars à 21h00

Concert rock, reggae, jazz manouche avec

Les Cagettes de l'Ouest

La Bigaille

Renseignements: 05 16 35 27 38

Samedi 9 mars à 21h00

Loto du Rotary Club au profit du service pédiatrique du Centre hospitalier de Rochefort

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements: 05 46 85 16 13/06 95 91 12 29

Dimanche 10 mars de 9h30 à 18h00

Bourse aux vêtements

Organisée par la FCPE

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements: 06 06 84 57 44

Du 13 au 31 mars

Regard sur le cinéma d'Amérique Latine

L'Estran

Organisé par le local

Renseignements: regardcinematino.com

Samedi 16 mars à 21h00

Scène ouverte

La Bigaille

Renseignements: 05 16 35 27 38

Dimanche 17 mars à 15h00

Thé dansant Christian

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements: 05 46 97 12 00

Dimanche 17 mars à 17h17

St Patrick déguisée, soirée bière et fromage

Entrée gratuite

La Bigaille

Renseignements: 05 16 35 27 38

Vendredi 22 mars à 21h00

Blind test avec Guy Nux et Simone

La Bigaille

Renseignements: 05 16 35 27 38

Samedi 23 et Dimanche 24 mars

Stage cigar boxes

Sur réservation au 06 40 47 08 43 seulement 10 participants pour l'atelier de 2 journées de deux fois 6 heures.

La Bigaille

Renseignements: 05 16 35 27 38

Samedi 30 mars à 15h00

Connaissance du monde l'Égypte « Aux sources du Nil » de la réalisatrice Caroline Riegel

L'Estran

Organisé par Marennes Art et Culture

Renseignements: 05 46 85 21 41

Samedi 30 mars à 21h00

Bal trad

Centre d'animation et de loisirs

Organisé par Melting Potes Trad

Sans réservation

Dimanche 31 mars à 14h30

Loto de l'USM Vétérans

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements: 07 81 75 02 14

